

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 14/03/2023  
Reçu en préfecture le 14/03/2023  
Publié le 15/03/2023  
ID : 974-249740101-20230314-2023\_009\_BC\_9-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 6 mars 2023

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE SIX MARS** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO au Port, salle de réunion du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : **16**  
Nombre de présents : **12**  
Nombre de représentés : **2**  
Nombre d'absents : **2**

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2023\_009\_BC\_9**  
*Validation du plan de financement des forums grand public de la Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 14

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE

**NOTA :**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
28 février 2023

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le  
13/03/2023

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 MARS 2023**

**AFFAIRE N°2023\_009\_BC\_9 : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT DES FORUMS GRAND PUBLIC DE LA STRATÉGIE LOCALE DE GESTION INTÉGRÉE DU TRAIT DE CÔTE**

**Le Président de séance expose :**

**Contexte**

Le TCO est compétent en GEMAPI depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018. Une des composantes de la GEMAPI est la défense contre les inondations et contre la mer.

Le législateur entend par « défense contre la mer », la défense contre les inondations liées aux submersions marines ainsi que la gestion des phénomènes d'érosion côtière.

La seule obligation de l'autorité compétente en GEMAPI en matière de défense contre les inondations par submersion marine est la gestion des ouvrages de protection. Le littoral de l'ouest en est dépourvu. La composante de défense contre la mer et de gestion du trait de côte de la GEMAPI devient alors pour le TCO une faculté à agir.

En conséquence, le TCO a défini sa feuille de route en la matière à travers l'élaboration de sa stratégie locale.

**Contenu de l'étude**

L'élaboration de cette stratégie a été confiée à un groupement de bureaux d'études selon le déroulé suivant :

- Phase 1 : Diagnostic territorial approfondi ;
- Phase 2 : Définition de la stratégie de défense contre la mer et de gestion du trait de côte ;
- Phase 3 : Formalisation du plan d'actions opérationnels aux différentes échelles de gestion.

La concertation fait l'objet d'une attention particulière tout au long de l'étude avec l'ambition de dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes du littoral.

**Point d'étape**

Après la réalisation d'un diagnostic territorial (Phase 1) présenté à la Commission Eau du 12 novembre 2020, l'étude s'est poursuivie avec la construction de la stratégie d'intervention (Phase 2) dont les échanges ont permis de coconstruire la proposition de stratégie suivante déclinée autour :

- 1) De principes d'intervention ;
- 2) D'orientations stratégiques transversales appliquées sur l'ensemble du littoral ;
- 3) Et d'actions opérationnelles sur les secteurs très sensibles relevant au moins partiellement de la maîtrise d'ouvrage du TCO.

L'élaboration de la Stratégie s'est finalisée en fin d'année 2022 dans sa phase 3 avec le programme d'actions 2023 - 2027.

## **Forum à destination du grand public**

Les journées nationales « Tous résilients face aux risques » se sont tenues du 13 octobre au 16 novembre à La Réunion pour correspondre au début de la saison cyclonique.

Dans le cadre de cet appel à projet et en cohérence avec la volonté du président du TCO d'un plus large partage à la population, il a été proposé l'organisation d'un forum à destination du grand public qui avait notamment pour objectif de présenter la stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte du TCO dans un contexte de changement climatique et de risque littoral.

A l'instar de la mission d'expertise en métropole, cet événement avait pour but d'enrichir le futur plan d'action sur la base de la stratégie définie (principes d'intervention, orientations stratégiques et actions opérationnelles)

Ce forum à destination du grand public s'est tenu les après-midi des 7 et 9 décembre et s'est déroulé sur les 2 secteurs catégorisés comme très sensibles dans le diagnostic de la stratégie et nécessitant des actions à court terme :

- Secteur de Saint-Leu centre ☺ événement le 7/12 au four à chaux ;
- Secteur des Roches Noires ☺ événement le 9/12 à l'aquarium de Saint-Gilles.

Ces événements se sont déroulés en 2 temps successifs :

1. Séance de présentations menée par le TCO et certains partenaires selon un programme défini ;
2. Parcours libre autour de stands animés par certains services du TCO ou par ses partenaires sur des thèmes prédéfinis.

### **1. Séance de présentations**

Le 1<sup>er</sup> temps de cet événement a consisté en une série de présentations menées par le TCO et certains partenaires pour que l'ensemble des participants ait le même niveau de connaissance et puisse appréhender les enjeux évoqués.

Le programme des présentations était le suivant :

- Introduction ;
- Mise en contexte sur les problématiques engendrées par le changement climatique ;
- Présentation du Projet de Territoire du TCO ;
- Planification territoriale (CRTE, PCAET et SCOT)
- Enjeux juridiques et cartographie des acteurs de la gestion du trait de côte,
- Gestion du Domaine Public Maritime et des 50 pas géométriques ;
- Stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte du TCO ;
- Temps d'échanges avec le public.

### **2. Parcours libre autour de stands**

Dans le but de rendre ce forum plus dynamique, des stands thématiques en lien avec le littoral ont été présentés au public qui souhaitaient en apprendre davantage sur les activités du TCO ou de ses partenaires.

Stands thématiques (sur le secteur de l'aquarium de Saint-Gilles-Les Bains):

- Acquisition de connaissances sur les phénomènes d'évolution du littoral :
  - BRGM
- Actions en lien avec le trait de cote :
  - Commune St-Paul
  - CEDTM
  - TCO : Stand GEMAPI
  - ONF

### **3. Bilan**

Ces événements ont fait l'objet de nombreux spots publicitaires dans les radios locales dans la semaine précédent l'évènement.

Un cinquantaine de personnes, dont des riverains du littoral, ont assisté aux présentations et ont pu poser leur question.

#### **4. Montant engagé**

Le montant engagé pour cet évènement est de **11 969.33 €HT**, détaillé de la façon suivante :

- Organisation par le groupement de BE : 5 425 €HT
- Frais diffusion radios : 4 514.8 €HT
- Frais de location de mobiliers et chapiteaux : 1624 €HT
- Frais de location de la salle de l'aquarium : 405.53 €HT

Cet évènement fait l'objet d'un accompagnement financier à 100% dans le cadre de l'appel à projet de l'État « Tous résilients face aux risques ».

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 23/02/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Eau, Assainissement et GeMAPI du 02/02/2023.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **VALIDER le plan de financement définitif à 100% dans le cadre de l'appel à projet de l'État « Tous résilients face aux risques » pour l'organisation des forums grand public de la Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte ;**
- **DIRE que les crédits sont inscrits au budget annexe GEMAPI ;**
- **AUTORISER le Président à signer tous les actes liés à cette affaire.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président